

Image not found or type unknown



# DEVOIR MORAL ENVERS ASCENDANTS

Par **CLOCLO01**, le **21/03/2016** à **20:22**

Bonjour,

J'aimerais savoir si le devoir d'assistance des descendants sur ascendants réside essentiellement sur une obligation alimentaire?

Peut-on "obliger" un frère ou une sœur de prendre soin d'un parent en termes de démarches administratives : mise en place d'un service de soins, recherche maison de retraite, bref toutes les formalités administratives..

Merci,

Cdt